



# Conseil aux entreprises : Stratégie



Photo: Peivide - 1<sup>ère</sup> édition: 06/09



Conseil aux entreprises : Technico-économique



Gestion administrative et de l'information



Aménagement du territoire et développement local



Animations : rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement



Bâtiment



Gestion du bois et de la haie



Cultures & Fourrages et produits cidricoles



Élevage

## Diagnostic d'aptitude pour l'agriculture biologique

Le diagnostic est une aide à la décision pour évaluer la faisabilité de conversion à l'agriculture biologique.



### Les atouts clés

- Informer sur le cahier des charges de l'agriculture biologique.
- Analyser les atouts et les risques du système de production en vue d'une conversion à l'agriculture biologique.
- Identifier les changements à prévoir dans l'organisation de l'exploitation.



### Ce que nous vous proposons

- Une analyse de l'existant à partir d'une visite et d'un diagnostic du système d'exploitation : système cultural, troupeau, structure et équipements.
- Une analyse des critères clés pour mesurer les changements à envisager.
- Une information sur les règles de production (cahiers des charges).
- La définition des actions à mener avant la conversion.

### Public

- Les agriculteurs s'interrogeant sur l'opportunité d'une conversion à l'agriculture biologique.

### Les +

- Un prix réduit par la prise en charge partielle des partenaires (Etat-Région).
- Une expertise et un conseil basés sur des références fiables issues du réseau de l'agriculture biologique.

### A savoir

- Pour les agriculteurs ayant déjà décidé d'une conversion, il est conseillé d'opter pour la prestation "Etude de conversion à l'agriculture biologique".



### Résultats

- Une information complète sur les conditions de conversion.
- L'identification précise des changements à opérer pour réussir la conversion à l'agriculture biologique.
- La planification des étapes de la conversion.

Chambre d'Agriculture de la Manche  
Maison de l'Agriculture  
Avenue de Paris  
50000 SAINT-LÔ Cedex  
Tél. 02 33 06 49 55  
developpement@manche.chambagri.fr  
www.manche.chambagri.fr

